

Décision Générale colonial

Décision n° 716 24 mai 1946

n° 716 24

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 24 mai 1946
Numéro JO n° 5 du 31/05/1946	Date du numéro 31 mai 1946

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Ibrahim Dirié a été engagé, pour compter du 1er mai 1946, en qualité «l'infirmier stagiaire (3 échelon), affecté à l'hôpital colonial de Djibouti.